

Habitat: Mise en œuvre des objectifs du développement durable au niveau de la politique d'aménagement de zones d'habitation

1^{re} requête: Création d'un "ministère de l'Intérieur, du Logement, de l'Urbanisme et du Développement communal" et développement du rôle du Fonds du logement

- Création d'un "ministère de l'Intérieur, du Logement, de l'Urbanisme et du Développement communal"
- Développement conséquent du rôle du Fonds du logement

2^e requête: Elucidation de certains aspects fondamentaux en matière de politique d'aménagement de zones d'habitation

- Définition du concept de base de la politique d'aménagement de zones d'habitation et organisation d'un débat
- Prise en compte des dimensions sociales
- Organisation d'un débat autour des types d'habitat

3^e requête: Promotion de nouvelles formes d'habitat et élaboration d'un plan d'action

- Promotion de projets-pilotes innovants
- Favorisation de modes de construction économisant les surfaces

4^e requête: Proposition rapide d'un "plan sectoriel logement" et révision des critères du pacte d'aménagement

- Présentation à court terme d'un projet en vue d'un plan sectoriel en matière de logement
- Garantie de "prêts à taux zéro" à l'attention des communes
- Adaptation du pacte d'aménagement au Pacte logement et respect des directives en matière d'aménagement du territoire
- Apport de garanties aux communes se développant conformément aux directives en matière d'aménagement du territoire afin de s'assurer qu'elles ne soient pas défavorisées

5^e requête: Révision générale des subventions en matière de construction d'habitations

- Accentuation de l'aide au logement à l'attention des populations défavorisées sur le plan social, révision des programmes existants et modérations d'impôts
- Extension de l'offre de logements en location et réduction des prix des loyers